

MOTION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans les Bouches-du-Rhône, le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale présidé par le directeur académique, le préfet, et le président du conseil général du département) se réunit ce mercredi 12 février 2014 à 15h.

Son ordre du jour est essentiellement consacré à la réforme des rythmes.

Il y a quelques jours, Mme Casanova, Déléguée à l'Education et aux écoles pour la Ville de Marseille, a présenté le projet de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour les écoles marseillaises.

Les parents d'élèves sont très inquiets !

Nous avons remis les conclusions d'un sondage auprès de 694 parents le 1er juillet 2013 à Madame Casanova et émis des propositions qui correspondaient à des attentes légitimes des familles dans l'intérêt des élèves.

Les annonces de ces derniers jours malheureusement sont très éloignées de ces attentes.

La mise en place, telle que proposée, ne semble pas aboutie pour répondre efficacement aux besoins de l'enfant en terme d'apprentissage et de pédagogie.

La municipalité prévoit du soutien scolaire pendant 45 minutes fait par des enseignants volontaires.

La base de volontariat va créer des inégalités selon si les enfants bénéficieront de soutien scolaire, ou pratiqueront une éventuelle activité alternative.

Ces 3/4 d'heure prévue pour le temps péri-éducatif nous font craindre le pire sur les conditions d'accueil et la qualité des activités proposées. Et pourtant, la qualité de l'encadrement et des activités ainsi que la gratuité étaient des attentes fortes des parents.

L'inspection académique en début d'année scolaire, avait proposé une répartition du temps, avec des cours finissant à 16h et des activités d'une demi-heure.

La mairie avait dénoncé cette répartition du temps inappropriée pour les enfants comme pour la municipalité. Elle avait alors proposé de regrouper ces heures pour pouvoir proposer une réelle activité sur un temps minimum d'une heure ou plus ! (voir compte rendu de l'entretien avec Mme Casanova du 1^{er} juillet sur notre blog :

<http://coordinationparentsdu13.over-blog.com>)

Pourquoi ce revirement ?

Selon les parents, un temps minimum de 1h30 est nécessaire. Il s'agit de laisser aux enfants et au personnel encadrant le temps de se déplacer en cas d'activité délocalisée, ou tout au moins de réaliser un véritable travail profitable pour nos enfants.

Toutes les écoles ne bénéficient pas d'équipements de proximité (sportifs, culturels, artistiques)... Et les locaux de certaines d'entre elles ne permettront pas de regrouper tous les enfants sur des activités au sein de l'école.

Notre municipalité devrait tenir compte des expériences des autres villes. Toutes celles qui avaient fait le choix de mettre en place la réforme sur le modèle de 45mn pour le temps péri-éducatif, se voient contraintes de revenir sur cette décision.

Les parents demandent que les personnels intervenant sur ce temps péri-éducatif aient une formation de qualité et puissent assurer leur fonction de façon pérenne.

Concernant les activités après 16h30 les parents ont exprimé une demande forte pour une véritable politique en faveur du périscolaire, pour toutes les écoles marseillaises.

Les directeurs des d'écoles¹ ont été informés par un courrier de Madame Casanova que "les activités périscolaires seraient maintenues et prolongées jusqu'à 18 h" sans en préciser les conditions.

Les locaux devront pouvoir accueillir dans des conditions de sécurité optimale les enfants lors de ces temps péri-éducatifs et périscolaires et là encore avec un encadrement en nombre suffisant et respectueux des quotas imposés.

La réussite d'une telle réforme n'est possible qu'à condition qu'il y ait une équité de la mise en œuvre pour tous les enfants et une volonté certaine de proposer un service éducatif de qualité.

Nous attirons l'attention de tous les représentants du CDEN sur ces propositions qui ne correspondent pas aux attentes des parents d'élèves.

Une telle réforme ne peut se faire sans tenir compte de l'avis des parents. Nous avons mis toute notre énergie à faire connaître nos propositions et nous souhaitons travailler en partenariat avec tous les acteurs de la communauté éducative afin de trouver ensemble des solutions acceptables.

Nous espérons que le Directeur Académique, le Préfet, le corps enseignants et la direction Education de la Ville de Marseille entendront notre cri d'alerte et donneront priorité à l'intérêt des élèves marseillais.

Vous remerciant de votre attention,

Les parents d'élèves rassemblés au sein d'une coordination regroupant plus de 150 écoles au travers des associations de parents d'élèves fédérées ou non, ainsi que des parents délégués.

¹ nous remarquons que les familles, qui ont pourtant été sollicitées massivement pour répondre à un questionnaire en ligne, n'ont eu aucune information en retour à ce jour.